

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMPTE –RENDU de la séance du 24 Octobre 2011

Département de la DORDOGNE – ARRONDISSEMENT de BERGERAC – CANTON de VILLAMBLARD



L’an deux mil onze , le lundi vingt quatre octobre à vingt heures trente se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la commune de **DOUVILLE** , salle municipale, en session ordinaire sur convocation du Maire Claude FEDOU en date du **quatorze octobre 2011**.

Etaient présents : Mmes **PONET,GOUZOU,CHOUZENOUX**
Mrs **FEDOU,VOISIN,LOUCHET, ANDRE , BIAS**

Absents excusés :Mmes **FREY (hospitalisée) , Mme DUMAS et Mr GRANGE**

Madame **Lucienne PONET** a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

Elus : 11
Présents : 8
Quorum : 6

M. le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est adopté à l’unanimité .

1 POINT sur schéma de Coopération Intercommunale

M. le Maire donne lecture de l’amendement rédigé par le SIAEP Douville-Beauregard et Bassac qui s’oppose à la fusion avec le SIAEP Coulounieix-Razac et Région Vernoise. En total accord avec le SIAEP de Douville , le Conseil Municipal n’accepte qu’une fusion avec le SIAEP de VERGT qui représente un territoire moins grand et plus ce syndicat travaille avec le même procédé d’ultra-filtration identique à celui de DOUVILLE.

2-La Réforme de la fiscalité sur l’Aménagement :

M. le Maire fait état de la présentation de la réforme sur la fiscalité de l’aménagement avec la création de nouvelles taxes possibles pour les collectivités locales comme la TLE (taxe locale d’équipement) et taxe pour sous-densité. Après un débat , le Conseil Municipal décide d’ analyser ces taxes en commission fiscale et budget en se réunissant le 22 novembre à 18h30.Un vote interviendra à la prochaine séance du Conseil.

3- Réforme des Permis de Construire

Après avoir reçu une documentation de l’Unité Territoriale de Bergerac détaillée précisant les modalités de dépôt des permis de construire , M. le Maire a remis un exemplaire de celle-ci à chaque élu du Conseil Municipal pour diffusion.

4-Lecture du document sur le pré-programme d'aménagements du bourg de PONT SAINT MAMET rédigé par l'ATD :

Le Conseil Municipal a pris connaissance des projets de travaux possibles sur l'aménagement du bourg de Pont Saint Mamet pour les années futures. Ils décident à l'unanimité que ceux-ci seront possibles dès lors que l'assainissement de ce bourg sera réalisé. C'est donc le prochain projet à engager pour la commune.

5-DEUXIEME PARTIE des PROGRAMMES VOIRIE 2011 :

Le budget communal 2011 a permis de réaliser les gros travaux de restructuration de voirie sur les chemins ruraux de la Marguerie, Reingard , la Forge (financé pour 5000 € par la commune de Montagnac la Crempse) , l'accès au stade et l'enfouissement des réseaux orange au niveau des trois frères. Sur une évaluation de 111.000 € une tranche de 42000 € TTC pourra être réalisée sur fin 2011 début 2012.

6- NOTE sur la Sécurisation de la traversée du bourg de DOUVILLE :

M. le maire donne lecture de la lettre des services du département qui après des contrôles de vitesses dans le bourg de Douville ont émis des méthodes d'aménagements possibles pour sécuriser la traversée de ce bourg. Les travaux pourront se faire en régie dès lors que l'enfouissement des réseaux sera fait. (demande déposée depuis 2009 au SDE 24).

7- QUESTIONS DIVERSES

- acceptation à l'unanimité de la décision modificative sur les taxes foncières communales,
- Lecture de la lettre de l'Association Nationale « Notre Village-Terre d'AVENIR » qui lors de son comité paritaire a retenu le programme de la commune de DOUVILLE en AGENDA 21. M. le Maire se verra remettre à l'AMF à Paris « l'Hirondelle » le 8 novembre 2011.
- Le Conseil Municipal est favorable au dépôt d'un dossier au Conseil Général pour un fête de la Châtaigne et du Bourru le 30 septembre 2012.
 - Prochaine réunion du Conseil Municipal le 29 novembre à 20h30.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23 heures 30.